



MASTER Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme (VT)

Mention Urbanisme et aménagement - Mention Droit de l'environnement et de l'urbanisme

Le master Villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme prépare à **la diversité des métiers de l'urbanisme** : planifications et stratégies du développement urbain, projets d'aménagement urbain, gestion durable et transitions écologiques des territoires urbanisés.

Informations pratiques



Lieux de formation

Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Institut de Géographie et d'Aménagement de Nantes Université (IGARUN) sur le campus Tertre (Nantes), École d'Architecture de Nantes (ENSAN) sur le campus Île de Nantes



Effectifs

36 étudiant-es par année dont 12 étudiant-es recrutés par un jury de géographes



Durée et crédits ECTS

Master 1 : 1 an

Master 2 : 1 an (dont 4 à 6 mois de stage)

120 crédits ECTS (30 par semestre)



Candidatures

- Renseignements :

<https://www.univ-nantes.fr/formation/scolarité-inscriptions/candidature-en-master-1-ou-2>

- Admission :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>



Vos contacts

Secrétariat de Master

marie.petiteau@univ-nantes.fr

Responsables pédagogiques

M1 : isabelle.garat@univ-nantes.fr

M2 : bernard.fritsch@univ-nantes.fr

nicolas.huten@univ-nantes.fr (Droit)

elise.roy@nantes.archi.fr (ENSAN)

Objectifs

Ce que propose le master Villes et Territoires, c'est :

- **une pratique de la pluridisciplinarité fondée sur l'association de trois pôles d'enseignements**, la Faculté de Droit et des Sciences Politiques, l'École d'Architecture de Nantes (ENSAN), et l'Institut de Géographie et d'Aménagement de Nantes Université (IGARUN) ; et le recrutement paritaire des étudiant-es issu-es des trois champs disciplinaires correspondants ;
- **une approche généraliste de l'urbanisme** intégrant l'acquisition de connaissances, de méthodes de travail et d'évaluations communes et donc d'une culture fédératrice de l'ensemble des formations d'origine ;
- **une confrontation à la réalité de la pratique de l'urbanisme** à travers les ateliers de mise en situation professionnelle et séminaires ;
- **un environnement de recherches spécialisées** associant les compétences des laboratoires des trois pôles d'enseignement, et en relation étroite avec les milieux professionnels.

Compétences

Les compétences relèvent d'une part de l'analyse et de la prospective et d'autre part de la conception urbaine et la production d'opérations :

- analyser les grandes tendances d'évolution et de transformation des territoires ;
- évaluer des scénarios, actions et projets dans leur dimensions environnementale, sociale et économique ;
- piloter des démarches d'aides à la décision et de préparation des politiques locales ;

- animer des politiques publiques urbaines ;
- rédiger et présenter des documents de synthèse et de communication ;
- conduire des études de programmation et de composition urbaine prenant en compte et articulant les différentes composantes des territoires ;
- identifier les contraintes humaines, procédurales et réglementaires, foncières et financières.

Débouchés

Ce master ouvre aux divers métiers de l'urbanisme et de l'aménagement, la diversité des formations initiales des étudiants permettant de répondre à des demandes très différenciées. Ce master constitue également une préparation aux concours d'attaché territorial.

Les secteurs

- Services Urbanisme, Aménagement, Habitat, Développement économique ou territorial, Politique de la ville des communes et EPCI ou des conseils départementaux
- Sociétés d'aménagement (SEM ou SPLA)
- Organismes de construction et de gestion de logements sociaux
- Agences d'urbanisme
- Organismes de conseil et bureaux d'études liés à l'urbanisme et à l'environnement ou à l'habitat, etc.

Taux de réussite

100 %

Ce taux de réussite est calculé sur la base des étudiant-es inscrites en 2^e année de master, présentes aux examens (année de référence : 2022)

Master 1 (programme étudiants de Géo.)

Semestre 1

Séminaire de rentrée : les métiers de la ville (5 jours)

Théories et enjeux de l'urbanisme : Histoire et théorie de l'urbanisme, Politiques locales en Europe, Sociologie urbaine

Outils de l'urbanisme : Outils de représentation graphique, Lectures critiques

Option Ville et urbanisme (mutualisée avec le M1 Géo. Am. Env. Dév.- GAED) : Acteurs, métiers et institutions de l'aménagement, La ville en projet, Dynamiques métropolitaines, La nature en ville

Semestre 2

Cadres et contexte de l'urbanisme contemporain :

Mutations urbaines contemporaines, Droit de l'urbanisme

Pratiques de l'urbanisme : Diagnostic urbain, Analyse projet urbain

Initiation à la recherche : Méthodologies de la recherche en urbanisme, Échanges professionnels du VT

Option Ville et urbanisme (mutualisée avec le M1 GAED) : Étalement urbain et périurbain - Espaces publics, enjeux sociaux et aménagements urbains - Ségrégations sociales, migrations et mobilités - Vers une ville durable

Master 2 (étudiants de Géo., archi et droit)

Semestre 1

Politiques et productions urbaines : Habitat : politiques, pratiques et tendances - Mobilités et formes urbaines - Urban design - Ville et Environnement - Global urbanization: theories and case studies

Méthodes et outils du projet urbain : Outils de représentation graphique, Observatoire du renouvellement urbain, Aide à la décision en aménagement

Atelier professionnel Phase 1 (2 jours/semaine)

Semestre 2

Produire la ville : Fabrique urbaine, Contentieux de l'urbanisme, Urbanisme opérationnel

La pratique par le projet :

- Atelier analyse urbaine

- Atelier professionnel Phase 2 (2 jours/semaine)

Métropoles du monde en projets : Voyage d'étude en Europe ou Afrique du Nord

Stage et mémoire (4 mois)

Organisation

- **Le Master Villes et Territoires est porté par l'IGARUN, la Faculté de Droit de l'Université de Nantes et l'ENSAN.** Il délivre des diplômes dans deux mentions :
- la mention Urbanisme et Aménagement ;
- la mention Droit de l'environnement et Urbanisme.

La **1^{ère} année du Master** propose un tronc commun aux 2 mentions (qui correspond à au moins 50 % des enseignements du M1) et des cours propres à la mention et à la composante d'inscription (IGARUN, ENSAN ou Faculté de Droit).

Les enseignements indiqués ci-dessus sont ceux proposés aux étudiants qui

s'inscrivent dans la mention Urbanisme et Aménagement du Master Villes et Territoires à l'IGARUN. L'option Ville et Urbanisme n'est suivie que par les étudiants inscrits à l'IGARUN. Elle est mutualisée avec le Master Géographie, Aménagement, Environnement, Développement (GAED) de l'IGARUN. **Tous les enseignements délivrés en 2^e année sont en tronc commun** et donc suivis par l'ensemble des étudiants quelle que soit la mention.

Conditions d'admission

Chaque composante de la formation (Géographie, Droit, Architecture) dispose de 10 à 12 places et met en place son jury de sélection des dossiers de candidatures.

Les candidatures sont à déposer :

- soit à l'IGARUN pour les titulaires d'une licence de géographie, d'urbanisme, d'aménagement, d'histoire, de sociologie (Mention Urbanisme et aménagement) ;
- soit à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques pour les titulaires d'une licence de droit ou de sciences politiques (Mention Droit de l'environnement et de l'urbanisme) ;
- soit à l'ENSAN pour les étudiants architectes, paysagistes ou ingénieurs en cours de formation ou DE.

La sélection se fait sur dossier avec, si nécessaire, un entretien.

Les étudiants en reprise d'études doivent prendre contact avec les responsables du master concerné.



En savoir plus

- Sur le parcours



- Reprise d'études, VAE

Contactez fc.lettres-shs@univ-nantes.fr

- Étudiants étrangers

<https://www.univ-nantes.fr/international/venir-a-nantes/etudiants>

Candidatures selon un calendrier anticipé entre octobre et décembre



Nos partenaires

